

ASSEMBLÉE NATIONALE
23 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2142 (Rect)

présenté par
Mme Battistel, rapporteure

ARTICLE 24

À l'alinéa 8, après le mot :

« distribution »,

supprimer les mots :

« mentionnées à l'article L. 311-12 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.